



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **1<sup>er</sup> octobre 2025 à 19h00**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

### **RÈGLEMENT 1134-2023**

### **CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)**

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : [www.facebook.com/VilleBromont](http://www.facebook.com/VilleBromont)
- la chaîne YouTube de la Ville : [www.youtube.com/user/villedebromont](http://www.youtube.com/user/villedebromont)

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : [www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/](http://www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/) dans les jours suivant la séance.

#### **2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants) (excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel)**

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1<sup>e</sup>) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2<sup>e</sup>) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, **excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel (3)**, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

#### **3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes d'usage conditionnel (article 145.33) et de dérogation mineure (article 145.6) conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Les interventions doivent être faites au moment du traitement du point d'usage conditionnel ou de dérogation mineure, par le conseil.

#### **4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)**

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025 À 19H00**

- 1. PÉRIODE D'INFORMATION**
  - 1.1 Période d'information
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION**
  - 3.1 Aucun
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 septembre 2025
- 6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 6.1 Aucun
- 7. RÈGLEMENTS**
  - 7.1 Adoption du Règlement résiduel 1037-39-2025, modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment dans un projet commercial intégré dans la zone P6-07 et la réduction de la dimension minimale des terrains dans la zone P3D-04
  - 7.2 Abandon du Règlement distinct 1037-39-2025, modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'autoriser la construction d'une résidence multifamiliale de six (6) logements dans un projet résidentiel intégré dans la zone P6-06
- 8. AFFAIRES COURANTES**
  - 8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION**
    - 8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 30 septembre 2025
    - 8.1.2 Dépôt des états comparatifs au 31 août 2025
    - 8.1.3 Dépôt de la liste d'embauche
    - 8.1.4 Nomination au poste-cadre à durée indéterminée de directrice/directeur des relations avec la communauté et de l'expérience citoyenne, Direction des relations avec la communauté et de l'expérience citoyenne
  - 8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS**
    - 8.2.1 Vente du lot 3 474 103, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue du Ciel
    - 8.2.2 Offre d'achat par Faubourg 1792 inc. pour le lot 2 593 111, cadastre du Québec, circonscription foncière de Brome - chemin de Gaspé



- 8.2.3 Autorisation de signature du Protocole d'entente P2025-SOM-56 relatif aux travaux municipaux du projet Sommets de Bromont
- 8.2.4 Acquisition du lot 6 677 122, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, boulevard de Bromont
- 8.2.5 Cession du lot 3 671 904, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue des Lauriers
- 8.2.6 Cession des lots 6 669 959 et 6 669 964, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rues du Faubourg et des Tisserandes
- 8.2.7 Adoption du Plan de protection des sources d'eau potable (PPS) des villes de Bromont-Cowansville-Farnham

### **8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES**

- 8.3.1 Octroi de contrat pour la vidange et la disposition des boues de l'étang aéré 1 de la station d'épuration de la Ville de Bromont pour l'année 2025 à GFL Environmental Services inc. pour un montant de 216 910 \$, plus les taxes applicables (027-GGP-P-25)
- 8.3.2 Octroi de contrat pour les travaux d'amélioration du drainage secteur Deux-Montagnes à Excavations St-Césaire inc. pour un montant de 83 104,45 \$, plus les taxes applicables (052-GGP-P-25)
- 8.3.3 Octroi de contrat pour la fourniture et la livraison d'un (1) camion six (6) roues, quatre (4) roues motrices 2025 ou plus récent à Les Camions Inter-Estrie (1991) inc. pour un montant de 204 196 \$, plus les taxes applicable (097-GGP-P-25)
- 8.3.4 Octroi de contrat pour l'achat d'un réservoir pétrolier à SM Construction inc. pour un montant de 89 955 \$, plus les taxes applicables (099-GGP-P-25)
- 8.3.5 Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation du mobilier pour le Centre de gestion des actifs à 2955-3039 Québec inc.(Mobilier H. Moquin) pour un montant de 41 009,27 \$, plus les taxes applicables (lot A - Assises) et pour un montant de 38 055,96 \$, plus les taxes applicables (lot B - Surfaces) (060-GGP-I-25)
- 8.3.6 Octroi de contrat en gré à gré pour les services professionnels en audit externe pour les exercices financiers 2025-2026-2027 à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.R.C.L. pour un montant de 105 000 \$, plus les taxes applicables, pour la Ville de Bromont et pour un montant de 25 510 \$, plus les taxes applicables, pour le Régime de retraite des policiers syndiqués de Bromont (093-ASO-G-25)
- 8.3.7 Octroi de contrat en gré à gré pour l'achat d'une remorque chauffante quatre (4) tonnes à asphalte à Novilco inc. pour un montant de 58 800 \$, plus les taxes applicables (111-GGP-G-25)
- 8.3.8 Non-octroi de contrat pour le branchement et remplacement de lampadaires sur la rue Legault (055-GGP-P-25)
- 8.3.9 Nomination du toponyme « Halte Louis-Cloutier » et demande d'officialisation à la Commission de toponymie du Québec

### **8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE**

- 8.4.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de septembre 2025



- 8.4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 9 septembre 2025
- 8.4.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
  - 2025-30074 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 192, rue Montcalm
- 8.4.4 2025-30126 : Demande de dérogation mineure afin de permettre le déplacement et l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à une distance minimale de 10 m de la ligne avant au lieu de 15 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 260, chemin Belval, lot 2 591 594, zone P1F-04, district Adamsville
- 8.4.5 2025-30125 : Approbation de plans – Déplacement et agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 260, chemin Belval
- 8.4.6 2025-30104 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'un deuxième hôtel, contigu à l'hôtel en construction, au 15, rue des Pentes
- 8.4.7 2025-30091 : Révision : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de 3 bornes de recharge pour véhicules électriques d'une hauteur maximale de 2,6 m au lieu de 1,5 m maximum, tel que stipulé au paragraphe 13 de l'article 117 du règlement de zonage 1037-2017, au 2000, route Pierre-Laporte, lot 6 492 251, zone PDA4-01, district Adamsville
- 8.4.8 2025-30112 : Approbation de plans – Demande visant la construction de dix-huit (18) résidences unifamiliales isolées dans un projet résidentiel intégré, lot 6 625 747, sur la rue du Galet
- 8.4.9 2025-30116 : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 181, rue Chapleau
- 8.4.10 2025-30119 : Approbation de plans – Demande visant à modifier la largeur d'une allée d'accès au 15, rue de l'Écurie
- 8.4.11 2025-30120 : Approbation de plans – Installation de deux enseignes rattachées au bâtiment situé au 570, rue Champêtre – Boutique Guess
- 8.4.12 2025-30121 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la subdivision d'une partie d'un lot irrégulier, à la suite d'une transaction immobilière avec le propriétaire voisin, non conforme à l'article 33 du règlement de lotissement 1038-2017, au 118, rue de Rouville, lot 2 930 468, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 8.4.13 2025-30122 : Approbation de plans – Demande visant la construction de 6 résidences unifamiliales jumelées sur la rue de Soulanges
- 8.4.14 2025-30124 : Approbation de plans – Installation d'une enseigne détachée au 360, route Pierre-Laporte – Table à Cuisson
- 8.4.15 2025-30127 : Demande de dérogation mineure afin de permettre qu'une marge avant d'un lot de coin soit réduite à 3,3 m minimum au lieu de 5,5 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 426, rue Natura, lot 6 618 482, zone P4P-37, district Pierre-Laporte
- 8.4.16 2025-30128 : Approbation de plans – Installation de deux enseignes rattachées au bâtiment situé au 89-F 101, boulevard de Bromont – UBAC



- 8.4.17 2025-30129 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement d'une bande paysagère d'une largeur minimale de 1 m au lieu de 1,8 m minimum, tel que stipulé à la ligne 5 du tableau de l'article 145 du règlement de zonage 1037-2017, au 80, boulevard de Bromont, lot 2 593 794, zone PDA3-04, district Mont-Brome
- 8.4.18 2025-30131 : Approbation de plans – Modification du projet d'agrandissement et du bâtiment accessoire au 80, boulevard de Bromont – Pittstop Vélo-Café
- 8.4.19 2025-30130 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation d'un réservoir gazeux à une distance minimale de 3 m de la ligne avant au lieu de 7,6 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 173, 175 et 177 rue de Rouville, lots 2 930 373, 2 930 375 et 4 687 528, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 8.4.20 Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'aliéner et d'utiliser à des fins autres qu'agricole une partie des lots 6 085 097 et 2 928 164, chemin Perreault
- 8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE**
- 8.5.1 Autorisations de soutien et autorisations règlementaires aux événements amendés 2025 sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.2 Adoption de la Politique de gestion des requêtes d'intervention et des plaintes de la Ville de Bromont
- 8.5.3 Dépôt du projet de Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de la Ville de Bromont
- 8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8.6.1 Aucun
- 8.7 DIRECTION GÉNÉRALE**
- 8.7.1 Vente du lot 6 704 511, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue Unifix à IIDE inc.
- 8.7.2 Conclusion d'un bail avec 9463-5067 Québec inc. relatif à la location d'une partie du lot 3 598 880, cadastre officiel du Québec, d'une superficie approximative de 42 160 m<sup>2</sup> - Parc équestre
- 9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
- 9.1 Dépôt du procès-verbal de la 440e assemblée de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 4 septembre 2025
- 10. AFFAIRES NOUVELLES**
- 10.1 Aucun
- 11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**